

La Chaux-de-Fonds, le 15 mai 2025

CONVOCATION – Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

ASSISTANT·E DU COMMERCE DE DÉTAIL - AFP **CPNE – Pôle Commerce et Gestion**

Président de la commission d'examen de fin d'apprentissage :
Fabian Burgunder, SFPO-OFAP, Espacité 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

Office des apprentissages
Espacité 1 - Case postale 2083
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 79 96
Courriel : OFAP.examens@ne.ch

Lieu des examens :

CPNE
PÔLE COMMERCE ET GESTION
Maladière 84
2002 Neuchâtel

Directives :

- La candidate ou le candidat doit apporter ses propres moyens auxiliaires autorisés. La responsabilité de leur bon fonctionnement lui en incombe.
- Si la calculatrice tombe en panne, le/la candidat-e n'a droit ni à une machine de rechange – à moins que cette dernière lui appartienne également – ni à une prolongation ou à la répétition de l'examen.
- Tout moyen auxiliaire ne peut être utilisé que par un-e seul-e candidat-e.
- L'utilisation de smartphones, smartwatches et d'appareils équivalents est interdite durant les examens.
- Uniquement pour les candidat-e-s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages : Le temps supplémentaire est accordé uniquement pour les évaluations pour lesquelles la lecture et/ou l'écriture sont nécessaires. Les 15% de temps supplémentaire sont donc accordés.

Moyens auxiliaires pour les examens AFP Épreuves orales :

- Les apprenant-e-s ont à leur disposition du papier et un stylo.
- Les documents de la procédure de qualification contiennent une possibilité appropriée pour que les apprenant-e-s puissent prendre des notes.
- Il n'y a pas d'autres moyens auxiliaires pour les examens oraux.

Épreuves écrites :

- DCO A, simulation d'action écrite, position 1d :
 - Lors de la simulation d'action en langue étrangère (e-mail), les apprentis reçoivent des listes de mots qui doivent les aider à maîtriser la situation et surtout garantir l'égalité des chances entre les branches. Ces listes de mots contiendront des mots de vocabulaire et des éléments de langage permettant de rédiger le courriel.
 - Il n'y a pas de mise en œuvre numérique, le travail se fait sur papier, conformément à la directive suisse, et sans dictionnaire.
 - Dans la situation initiale, il sera explicitement indiqué s'il s'agit d'une correspondance formelle ou informelle (une des différences avec l'examen CFC), de plus, il s'agira à chaque fois d'une réaction à un échange verbal préalable entre un client et le professionnel.
- DCO D, Corbeille à courrier, position 3b :
 - Pas de moyens auxiliaires.

Mardi 3 juin 2025 – Examens écrits – Salle A102 (Auditoire)

DCOd 9h10 – 9h30	Corbeille de courrier	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• Burgener Ottavia• Myriam Foresti
DCOb 9h45 – 10h05	Simulation pratique	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• Burgener Ottavia• Myriam Foresti
DCOa 10h20– 10h40	Simulation pratique LE	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• Guignard Barbara• Myriam Foresti

Mardi 3 juin 2025 - Examens oraux - Salle A202

Analyse d'entretien - DCOa

Film + préparation 10 mn

Surveillant : Alexandre Dos Santos Dias

		Candidat-e-s		
Film 1	13h30-13h40	NE.23.1358	NE.23.1525	NE.23.1485
Film 2	13h50-14h00	JU.25.0375	NE.23.1993	NE.23.2035
Film 3	14h10h-14h20	NE.23.1280	NE.24.2779	NE.23.1290
Film 4	14h30-14h40	NE.23.1127	NE.23.2071	NE.23.1281
Film 5	14h50-15h00	BE.24.1809	NE.24.0667	NE.23.2073

Entretien avec expert-e-s 10mn

		Salle A203	Salle A204	Salle A205
	Expert-e-s	Yonni Chapatte	Mélanie Vuitel	Clélia Grandidier
	Expert-e-s	Antoine Bähler / Allan Tuleu	Patrick Hänni	Anouck Blaser
Film	Interrogation	Candidat-e-s		
1	13h40-13h50	NE.23.1358	NE.23.1525	NE.23.1485
2	14h00-14h10	JU.25.0375	NE.23.1993	NE.23.2035
3	14h20-14h30	NE.23.1280	NE.24.2779	NE.23.1290
4	14h40-14h50	NE.23.1127	NE.23.2071	NE.23.1281
5	15h00-15h10	BE.24.1809	NE.24.0667	NE.23.2073

Mardi 3 juin 2025 - Examens oraux

Présentation - DCOa

	Salle A206	Salle A207
Expert-e-s	Christiane Hostettler	Gaëlle Gilles
Expert-e-s	Patrick Schreiber	Milko Pambianco
14h28–14h40	NE.23.1525	NE.23.1358
14h43–14h55	NE.23.1485	NE.23.2035
14h58–15h10	NE.24.2779	NE.23.1280
15h13-15h25	JU.25.0375	NE.23.1993
15h45-15h55	NE.23.1127	NE.23.2071
16h00-16h10	NE.23.1290	NE.23.1281
16h15-16h25	BE.24.1809	NE.24.0667
16h30-16h40	NE.23.2073	

Mercredi 4 juin 2025 - Examens oraux

Jeux de rôle – DCOa – langue étrangère 10 min.

	Salle A201	Salle A202	Salle A203
	Anglais	Anglais	Allemand
Expert-e-s	Barbara Guignard	Liza Loubry	Matthias Monnerat
Expert-e-s	Valentine Deluz	Danijela Conzo	Mélanie Vuitel
13h15-13h25	NE.23.1280	NE.23.1525	NE.23.2035
13h30-13h40	NE.23.2071	NE.23.1358	JU.25.0375
13h45-13h55	NE.23.1485	NE.23.1290	BE.24.1809
14h00-14h10	NE.23.1127	NE.24.2779	NE.24.0667
14h15-14h25	NE.23.1993	NE.23.1281	
14h30-14h40	NE.23.2073		

Mercredi 4 juin 2025 - Examens oraux

Situation critique - DCOB

	Salle A204	Salle A205
Expert-e-s	Yonni Chapatte	Antoine Bähler / Allan Tuleu
Expert-e-s	Alexandre Dos Santos Dias	Patrick Schreiber
13h58-14h10	NE.23.1525	NE.23.1358
14h13-14h25	NE.23.1485	NE.23.1280
14h28-14h40	NE.24.2779	NE.23.2035
14h43-14h55	JU.25.0375	NE.23.1993
15h15-15h25	NE.23.1127	NE.23.2071
15h30-15h40	NE.23.1290	NE.23.1281
15h45-15h55	BE.24.1809	NE.24.0667
16h00-16h10	NE.23.2073	

Situation critique - DCOd

	Salle A206	Salle A207
Expert-e-s	Mélanie Vuitel	Tamara Halef
Expert-e-s	Sandro Giardiello	Clélia Grandidier
14h28-14h40	NE.23.1525	NE.23.1358
14h43-14h55	NE.23.1485	NE.23.1280
14h58-15h10	NE.24.2779	NE.23.2035
15h13-15h25	BE.24.1813	NE.23.1993
15h45-15h55	NE.23.1127	NE.23.2071
16h00-16h10	NE.23.1290	NE.23.1281
16h15-16h25	BE.24.1809	NE.24.0667
16h30-16h40	NE.23.2073	

CPNE-CG Maladière - Plan auditoire A102

Entrée								
A1	B1	C1	D1	E1	F1	G1		
A2	B2	C2	D2	E2	F2	G2		
A3	B3	C3	D3	E3	F3	G3		
A4	B4	C4	D4	E4	F4	G4		
		C5	D5	E5	F5	G5		

Fenêtres

**COMMISSION D'EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE
DES PROFESSIONS DU COMMERCE DE DÉTAIL**

MEMBRES DU BUREAU

Fabian BURGUNDER, président, responsable des procédures de qualification au SFPO

Lorena MARTINEZ, directrice-adjointe du CPNE/CG

Anne MASGONTY, directrice-adjointe du CPNE/CG

Myriam FORESTI, collaboratrice spécialisée au SFPO

MEMBRES DE LA COMMISSION

Ottavia Burgener

Maria LIETA

Heinz HOFFMANN

Marie-Emmanuelle PERRIARD

Christiane HOSTETTLER-ROSSÉ

Sébastien MORET

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Aucun résultat ne sera communiqué avant la cérémonie de remise des certificats.
Une liste alphabétique des candidat-e-s ayant réussi l'examen sera affichée à l'école, le :

Mercredi 25 juin 2025 à 17h00

ainsi que sur le site www.ne.ch/examens

Les candidat-e-s en situation d'échec seront avisé-e-s téléphoniquement par un-e représentant-e
de leur école professionnelle, le :

Mercredi 25 juin 2025 entre 13h30 et 16h30

Les candidat-e-s doivent être atteignables durant cette période.

Une confirmation écrite par courrier recommandé leur sera adressée dans les 5 jours.

**REMISE DES CERTIFICATIONS POUR LES CANDIDAT·E·S DU
CPNE/CG SITE MALADIÈRE**

**Mercredi 2 juillet 2025 à
15h00 Halle de sports de la
Riveraine Rue du Littoral 1
2000 Neuchâtel**

Nous vous remercions de vous référer au guide des procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Commerce – Services – Vente

Annexes :

- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel
- liste des candidat-e-s

Distribution :

- aux candidat-e-s (courriel)
- aux membres de la CEFA (courriel)
- aux expert-e-s
- CPNE-CG-Maladière (courriel)
- CPNE-CG-Progrès (courriel)